

DISTRIBUTION DES NOUVEAUX BACS DE COLLECTE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE D'EAU

PLANNING DE DISTRIBUTION 2020*

COMMUNES	DATE DE LIVRAISON
AINGEVILLE	Entre le vendredi 13/11 et le samedi 21/11
AULNOIS	Entre le vendredi 13/11 et le samedi 21/11
AUZAINVILLIERS	Entre le mardi 3/11 et le samedi 14/11
BAZOILLES ET MENIL	Entre le mercredi 28/10 et le jeudi 5/11
BEAUFREMONT	Entre le vendredi 13/11 et le samedi 21/11
BELMONT SUR VAIR	Entre le vendredi 30/10 et le mardi 10/11
BULGNEVILLE	Entre le mercredi 4/11 et le vendredi 20/11
DOMBROT SUR VAIR	Entre le lundi 2/11 et le samedi 14/11
DOMEVRE SOUS MONTFORT	Entre le mercredi 28/10 et le jeudi 5/11
DOMJULIEN	Entre le jeudi 29/10 et le mardi 10/11
ESTRENNES	Entre le mercredi 28/10 et le jeudi 5/11
GEMMELAINCOURT	Entre le vendredi 30/10 et le vendredi 6/11
GENDREVILLE	Entre le vendredi 13/11 et le mardi 24/11
HAGNEVILLE ET RONCOURT	Entre le lundi 16/11 et le mardi 24/11
HOUECOURT	Entre le vendredi 30/10 et le mercredi 11/11
LA VACHERESSE ET LA ROUILLIE	Entre le lundi 9/11 au jeudi 19/11
MALAINCOURT	Entre le lundi 16/11 et le mardi 24/11
MEDONVILLE	Entre le vendredi 13/11 et le samedi 21/11
MORVILLE	Entre le lundi 16/11 et le samedi 21/11
OFFROICOURT	Entre le jeudi 29/10 et le lundi 9/11
PAREY SOUS MONTFORT	Entre le vendredi 30/10 et le samedi 7/11
REMONCOURT	Entre le mercredi 28/10 et le mardi 10/11
ROZEROTTE	Entre le mercredi 28/10 et le vendredi 6/11
SANDAU COURT	Entre le mardi 3/11 et le samedi 14/11
SAULXURES LES BULGNEVILLE	Entre le mardi 3/11 et le samedi 14/11
SAUVILLE	Entre le lundi 9/11 au vendredi 20/11
ST OUEEN LES PAREY	Entre le jeudi 5/11 et le jeudi 19/11
ST REMIMONT	Entre le vendredi 30/10 et le mardi 10/11
URVILLE	Entre le jeudi 12/11 et le jeudi 19/11
VALFROICOURT	Entre le mardi 27/10 et le jeudi 5/11
VAUDONCOURT	Entre le lundi 16/11 et le mercredi 25/11
VIVIERS LES OFFROICOURT	Entre le mercredi 28/10 et le jeudi 5/11
VRECOURT	Entre le lundi 9/11 et le jeudi 19/11

* Ces dates peuvent éventuellement changer en fonction de l'état d'avancement de la distribution. Si tel devait être le cas, nous informerons les mairies concernées afin que l'information vous soit relayée.

Concernant la **reprise des anciens bacs**, une communication sera faite ultérieurement pour vous en préciser les modalités.

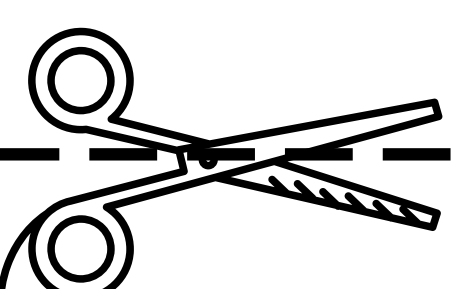


Dès réception de votre bac jaune, les déchets recyclables devront y être déposés en vrac.



Les nouveaux bacs sont fabriqués en matière recyclée à 85 % !

COUPON-REPONSE



En cas d'absence, découpez et apposez ce coupon-réponse sur votre boîte aux lettres pendant la période de livraison de votre commune (voir tableau ci-dessus).

Nom et prénom :

Adresse :

Nombre de personnes dans votre foyer :

DISTRIBUTION DES NOUVEAUX BACS DE COLLECTE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE D'EAU

POURQUOI CES CHANGEMENTS DE BACS ?

Bac jaune :

La Communauté de Communes Terre d'Eau a décidé **d'équiper tous les foyers du territoire de bacs jaunes**. Fin des sacs jaunes - vos déchets recyclables seront désormais à déposer en VRAC dans les bacs jaunes !

Bac d'ordures ménagères :

Pour vos déchets ménagers, vos bacs d'ordures ménagères sont anciens et ne sont pas équipés de puces informatisées. La Communauté de Communes a donc pris la décision de les remplacer (excepté pour quelques foyers dont les bacs sont pucés). **Avec le passage à une collecte tous les quinze jours**, il convient également **d'adapter la taille de ces bacs** en fonction de la composition de votre foyer :

- Si votre foyer recense **moins de 3 personnes***, vous serez dotés d'un bac de 120 litres.
 - Si votre foyer compte **3 personnes et plus**, vous serez équipés d'un bac de capacité supérieure.
- * En cas de situations particulières, veuillez contacter la Communauté de Communes.*

COMMENT VA SE PASSER LA DISTRIBUTION DES NOUVEAUX BACS DE COLLECTE DANS MA COMMUNE ?

Un agent de la société SULO, mandaté par la Communauté de Communes et muni d'un badge nominatif, **se présentera à votre domicile selon le calendrier qui figure au dos de ce document**. Il vous remettra vos nouveaux bacs.

QUE FAIRE EN CAS D'ABSENCE PENDANT LA PERIODE DE DISTRIBUTION DES BACS ?

Remplissez le coupon-réponse figurant au dos de ce document, découpez-le et apposez-le sur votre boîte aux lettres de façon visible et de préférence dans une pochette plastifiée. L'agent de la société SULO vous déposera alors les bacs devant votre maison. **Si vous n'avez pas apposé ce coupon-réponse** sur votre boîte aux lettres pendant la période de distribution, votre équipement en bacs ne pourra être assuré. **Le ou les bacs seront alors à retirer ultérieurement** en prenant rendez-vous auprès de la Communauté de Communes au 03 29 05 29 24.



Communauté de Communes Terre d'Eau

58 Rue des Anciennes Halles

88140 BULGNÉVILLE

Tél : 03 29 05 29 24

Mail : contact@cc-terredeau.fr